

RevisAudit : Module Audit des Comptes Consolidés

1. Personnes concernées et prérequis

Personnes concernées : Les commissaires aux comptes, directeurs et chefs de mission ainsi que leurs collaborateurs

Prérequis : Aucun

2. Objectifs

Réaliser des missions d'audit de comptes consolidés en toute autonomie à travers le logiciel RevisAudit

3. Contenu du stage

- Présentation et description du menu d'ouverture, interface utilisateur : identification, droits d'accès, travail nomade
- Rappel de la NEP 600 et des principes applicables à l'audit des comptes consolidés
- Naviguer dans RevisAudit : utilisation et fonctionnalités dossiers pluriannuels
- Importation des écritures et des balances
- Création de situation
- Naviguer dans le module Audit des comptes consolidés : utilisation et fonctionnalités spécifiques
- Le travail collaboratif
- Questions complémentaires

4. Méthode pédagogique

La pédagogie sera active et participative. Elle alternera :

- Les apports d'informations de l'animateur, qui est expert-comptable et/ou auditeur confirmé, commissaire aux comptes et formateur
- Les mises en pratique sous forme d'exercices
- La présentation des écrans sur vidéo projecteur

5. Déroulement du stage

Durée : 1 journée / 7 heures

Horaires : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

RevisAudit : Module Audit des Comptes Consolidés

6. Suivi et évaluation

Un premier questionnaire sera réalisé en début de formation.

Une évaluation finale sera effectuée au travers d'un questionnaire de 10 affirmations à choix multiples. Ce questionnaire est réalisé individuellement en fin de journée ou dans les journées suivantes.

Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 7 bonnes réponses sur 10.

7. Accessibilité

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap est à votre disposition pour toutes demandes de préconisations et/ou d'adaptations spécifiques nécessaires à la formation.



Gest On Line